



AVIS D'APPEL A CONCURRENCE N° 02/2019

Réservé aux compagnies d'assurance

-Séance publique-

Le Mercredi 24 Juillet 2019 à 10H30, il sera procédé dans les bureaux de la fondation Hassan II pour la promotion des œuvres sociales au profit du personnel du secteur public de la santé à Rabat (salle de réunions), en séance publique, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel à concurrence n°02/2019 en vue de la conclusion d'un contrat de mise en place et de gestion d'une assurance maladie complémentaire au régime de base AMO géré par la CNOPS au profit des adhérents de la Fondation Hassan II pour la promotion des œuvres sociales au profit du Personnel du Secteur Public de la Santé ainsi que leurs familles à charge.

Le dossier d'appel à concurrence peut être retiré de la Fondation Hassan II, service des achats et de la logistique -3^{ème} étage- 44, Boulevard Omar Ibn Al khattab, AGDAL - RABAT.

Il peut également être téléchargé à partir du site de la Fondation (www.fh2sante.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Cent Mille Dirhams (300 000 ,00 Dh).

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception à la Fondation Hassan II pour la promotion des œuvres sociales au profit du personnel du secteur public de la santé, Division des Ressources Humaines et de la Logistique -3^{ème} étage-, 44, Boulevard Omar Ibn Al khattab, AGDAL – RABAT ;
- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission de l'appel à concurrence au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celle citées à l'article 6 du règlement de la consultation.

